

Lettre aux Calédoniens

Mes chers compatriotes de Nouvelle-Calédonie,
Mes chers amis,

J'ai souhaité m'adresser à vous, sans intermédiaire. Je n'ai pas encore pu me rendre en Nouvelle-Calédonie, à l'heure où je vous écris. Je prends devant vous l'engagement de venir vous voir dans les premiers mois de mon mandat, si les Français m'élisent Président de la République.

Je connais votre attachement à la France. Je n'oublie pas que la Nouvelle-Calédonie fut le premier territoire d'outre-mer rattaché à la France Libre. Dans votre grande majorité, cet attachement n'a pas faibli, et je sais votre désir de continuer à vivre au sein de notre République. Je partage ardemment cet objectif et je souhaite que, le moment venu, vous confirmiez, par votre libre choix, votre volonté d'un destin français. Comme le déclarait le Général de Gaulle : « *La Nouvelle-Calédonie doit faire partie d'un grand ensemble. De quel ensemble pourrait-elle faire partie, sinon du grand ensemble français ?* ». Le prochain quinquennat présidentiel, qui précèdera de peu la période à partir de laquelle, comme le prévoit l'Accord de Nouméa, vous serez appelés à vous prononcer sur le maintien dans notre République ou sur la séparation d'avec la France, sera donc décisif à bien des égards, pour la Nouvelle-Calédonie.

J'entends que votre choix soit libre. Je n'oublie pas qu'une part de l'opinion publique, en Nouvelle-Calédonie, croit que l'indépendance peut constituer une solution pour son avenir. Je respecte ce choix, même si ce n'est pas le mien. Mais, et j'insiste, le choix des calédoniens n'appartient qu'à eux-mêmes. C'est pourquoi j'attache la plus grande importance au respect de l'Accord de Nouméa, conclu entre vos représentants et l'Etat, approuvé par vous et inscrit dans notre Constitution. Je crois à une démarche politique fondée sur le consensus, le respect des engagements et la recherche constante de la volonté de vivre ensemble. Je crois au rôle irremplaçable des Provinces dans le partage des responsabilités entre les communautés. Je crois en l'utilité d'un gouvernement collégial de la Nouvelle-Calédonie où toutes les sensibilités politiques peuvent être associées à la prise des décisions. Je crois en un Etat impartial, garant du respect loyal des accords passés. Je suis persuadé que l'avenir de la Nouvelle-Calédonie réside, non pas dans la domination de la minorité par la majorité, mais dans le respect de l'une comme de l'autre.

Je voudrais persuader nos compatriotes indépendantistes que le choix de continuer le destin de la Nouvelle-Calédonie dans la France est possible dans le respect d'une très large autonomie de la Nouvelle-Calédonie par rapport à la métropole.

La France a changé. La République est désormais décentralisée. Elle est ouverte à la diversité. Les libertés locales sont garanties par notre Constitution. Si, le moment venu, les partenaires de l'Accord de Nouméa souhaitent le faire évoluer et engager la Nouvelle-Calédonie dans des perspectives nouvelles au sein de la République, qu'ils sachent bien qu'ils pourront compter sur mon appui, et que je ne ménagerai pas mon soutien aux solutions les plus novatrices sur le plan juridique, afin de reconnaître et de garantir la personnalité et les pouvoirs de la Nouvelle-Calédonie dans la France.

Toutefois, et je le répète avec force, rien ne sera possible sans la recherche du plus large accord.

Ces perspectives étant tracées, je souhaite formuler devant vous un certain nombre d'engagements, même si une partie du programme de chaque candidat à l'élection présidentielle ne peut pas s'appliquer directement en Nouvelle-Calédonie, puisque la très large autonomie dont vous disposez réserve la décision à vos élus territoriaux et provinciaux sur un certain nombre de matières comme la fiscalité, la protection sociale ou le droit du travail.

En Nouvelle-Calédonie, l'Etat exerce encore des missions importantes, telles que la justice, l'ordre public, la défense, les affaires étrangères, la monnaie, une partie de la l'éducation nationale, l'enseignement supérieur, le contrôle de l'immigration. Dans tous ces domaines, les engagements que je prends devant le Peuple français seront appliqués en Nouvelle-Calédonie comme partout dans notre République, si les Français m'accordent leur confiance.

Je veux donc un Etat plus efficace, qui assure ses missions essentielles, et d'abord celle qui consiste à assurer la sécurité des Français. Toutes les mesures que j'ai fait adopter depuis 2002, comme ministre de l'intérieur, s'appliquent en Nouvelle-Calédonie. Mes propositions dans le domaine de la justice – avec, par exemple, un traitement enfin efficace de la délinquance juvénile – trouveront à s'appliquer ici, en Nouvelle-Calédonie. Ces mesures de lutte contre les discriminations de toutes sortes, que je propose, ont naturellement vocation à s'appliquer dans un territoire aux communautés si diverses. Dans le domaine de la sécurité civile, des efforts importants devront être consentis pour préserver à la fois la vie de nos concitoyens et leur protection contre les catastrophes naturelles ou industrielles, mais aussi votre environnement.

Je propose, de manière générale, que les liens entre la métropole et l'outre-mer soient renforcés dans tous les domaines où cela possible : il faut donc garantir une plus grande égalité des chances aux jeunes calédoniens dans le

domaine de l'éducation et de la formation professionnelle, il faut aussi faciliter les déplacements aériens entre la métropole et la Nouvelle-Calédonie, mais aussi entre la Nouvelle-Calédonie et les autres territoires du Pacifique ; il faut encore accorder une place plus grande à la connaissance de notre outre-mer, trop souvent ignoré de nos compatriotes de la métropole.

Sur le plan économique, j'entends préserver la dynamique des contrats de développement qui associent l'Etat à vos collectivités locales: je veillerai donc à la mise en oeuvre rapide et intégrale des nouveaux contrats signés l'an dernier ; l'Etat respectera ses engagements en faveur du développement et du rééquilibrage économique inscrits dans l'Accord de Nouméa.

Le nickel est indissociable de l'histoire de la Nouvelle-Calédonie et de son avenir. Avec moi, la présence indispensable de l'Etat à vos côtés pour assurer la réussite des grands projets métallurgiques sera maintenue : que ce soit pour le projet du Sud relancé en 2004 ou pour celui du Koniambo, désormais engagé avec le transfert des massifs et auquel l'Etat apportera son aide le moment venu.

Tout en se développant, la Nouvelle-Calédonie doit rester pour la région un modèle de préservation d'un environnement naturel exceptionnel et je compte engager l'Etat pour l'aider dans cette voie: j'encouragerai les initiatives déjà bien avancées de coopération régionale pour la protection des récifs de même que je veillerai à la conclusion en 2008 de la procédure engagée pour l'inscription de la barrière de corail au patrimoine de l'humanité ; je poursuivrai l'effort d'accompagnement de l'Etat en matière de sécurité civile pour lutter contre les feux de forêts; enfin, je conditionnerai, davantage encore que par le passé, les aides de l'Etat en faveur des grands projets au respect des règles environnementales en vigueur dans les grands pays.

Je souhaite entreprendre une œuvre de redressement de notre économie et de nos finances publiques en valorisant le travail et l'effort. Cela nous permettra de mieux assurer notre place dans le monde et de mieux remplir nos missions dans nos différents territoires. La France est riche de sa diversité, et cette diversité, elle la doit d'abord à l'apport irremplaçable de ses territoires d'outre-mer. Une France plus forte, c'est une France plus efficace dans tout l'outre-mer, et donc mieux à même de remplir ses devoirs envers les Français qui sont loin de l'Hexagone.

Je veux être le Président de tous les Français et être le Président de la République qui défendra avec énergie et conviction la place de la Nouvelle-Calédonie dans la France.

Nicolas Sarkozy

